

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 15 janvier 2006 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Jean-Martin Cliche, conseiller
- M. Yvan Larouche, conseiller
- Mme Claudine Paré, conseillère
- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

3319-150107 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

Des questions sont posées concernant :

- Contrat de peinture de la bibliothèque
- Délai des travaux – 20e anniversaire

RAPPORTS

- . C.C.U.
- . Rapport permis et certificat décembre 2006

3320-150107 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2006**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 4 décembre 2006.

3321-150107 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2006**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2006.

3322-150107 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2006**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 11 décembre 2006.

3323-150107 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 601806 à 601814	28 178,53 \$
Numéros 601815 à 601874	88 780,33 \$

3324-150107 **HÉMA-QUÉBEC**

. Demande de gratuité salle du Centre communautaire le 25 avril 2007

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang le 25 avril 2007.

3325-150107 **MAINLEVÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe ou M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Beaupré toute mainlevée qui sera présentée à la Ville pour l'année 2007.

3326-150107 **COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement :

a) de nommer les personnes suivantes sur le Comité de la Fête Nationale :

- M. Jean-Robert Fortin
- M. Jean-Martin Cliche
- M. Serge Labonté
- M. Serge Simard
- M. Yvan Larouche
- Mme Claudine Paré

b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer tous les documents nécessaires à la tenue des activités.

Monsieur le maire souhaite que les membres du conseil et la direction générale puisse prendre connaissance, avant la tenue des fêtes, des prévisions budgétaires et du programme des fêtes.

3327-150107 **UTILISATION DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE POUR LA FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de certains équipements et véhicules de la Ville à l'occasion de la Fête Nationale.

3328-150107 **DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2007**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement que Mme Claudine Paré soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête

nationale du Québec de 2007.

3329-150107 **CONTRAT PROLUK**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'entériner le contrat signé par M. Roch Lemieux le 18 décembre 2006 avec la compagnie « Proludik Inc. » pour la réservation d'un orchestre incluant tous les accessoires à l'occasion de la Fête Nationale du 24 juin 2007 au montant de 17 252,03 \$.

3330-150107 **FLUORATION DE L'EAU**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que la Ville de Beaupré s'engage à procéder à la fluoration de l'eau potable sur une base continue, le tout conditionnellement à l'obtention de l'aide financière demandée à cet effet.

3331-150107 **DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE – PHASE 2**
Certificat de réception provisoire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le certificat de réception provisoire relativement au développement du domaine de l'Érablière – Phase 2.

3332-150107 **BOUL. BÉLANGER – PHASE 1**
Certificat de réception provisoire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le certificat de réception provisoire relativement au projet boul. Bélanger – Phase 1.

3333-150107 **MANDAT À ME BEAUREGARD** - servitude aqueduc, égout et conduite électrique
rue du Val des Neiges – Habitations Boivin

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mandater Me Beauregard afin de préparer tous les documents nécessaires à l'obtention d'une servitude pour l'aqueduc, l'égout et la conduite électrique sur les lots 692-8-10 ptie et 692-1 ptie situés rue du Val-des-Neiges dans le cadre du projet de Les Habitations Boivin.

3334-150107 **MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT NO 1064**
ACQUISITION DES LOTS 648 ET 640

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de modifier l'article 3 du Règlement no 1064 intitulé « Acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation » en y annexant la description technique préparée par M. Benoît Émond, arpenteur-géomètre en date du 21 décembre 2006 sous la minute 24 803 jointe au règlement 1064 pour en faire partie intégrante comme annexe« B ».

3335-150107 **PUBLICITÉ – CLUB OPTIMISTE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de souscrire à une publicité dans le programme souvenir du Club Optimiste de la Côte-de-Beaupré au montant de 200,00 \$.

3336-150107 **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE – MANDAT DE PRÉPARATION DE L'INGÉNIERIE ET DES DESSINS D'ATELIER DU FOURNISSEUR DANS LE CADRE DU PRÉCHAT**

Considérant que la Ville de Beaupré est dans l'obligation de mettre aux normes ses installations de production d'eau potable dans les meilleurs délais;

Considérant que le MAMR a rendu le projet de mise aux normes de l'eau potable admissible à une subvention au montant de 6 325 000,00 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

Considérant que la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada » a déposé une soumission en date du 15 décembre 2006 au montant de 1 714 388, 64 \$ dans le cadre de l'appel d'offres pour préachat des équipements de traitement de l'eau;

Considérant que la soumission de la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada » est la plus basse;

Considérant que la soumission de la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada » est conforme au devis de préachat;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada » à réaliser son ingénierie et à préparer ses dessins d'atelier conformément et selon les modalités, et ce, de façon non limitative, aux articles 19 et 20 de « l'Avis aux soumissionnaires pour préachat » et aux articles 5, 6 et 7 des « Clauses administratives particulières pour préachat » d devis de préachat;

La Ville de Beaupré s'engage à rembourser au Soumissionnaire (« GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada ») les frais engagés par ce dernier pour l'ingénierie et la préparation de ses dessins d'atelier sur présentation de pièces justificatives détaillées, et ce, jusqu'à un montant maximum de 20 000 \$ incluant toutes taxes, dépenses et autres frais. Le remboursement de ces frais ne pourra être fait qu'après approbation desdits dessins par l'ingénieur;

Que la Ville prenne les dispositions nécessaires pour procéder au second appel d'offres sur la base des dessins d'atelier qui seront produits par « GE Water & Process Technologies Canada » afin de pouvoir éventuellement accepter globalement sa soumission sur le préachat en fonction du résultat des soumissions qui seront obtenues sur le second appel d'offres de manière à ce que le contrat du préachat soit cédé à ce second soumissionnaire.

3337-150107 **MANDAT À BPR – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE (proposition du 18 octobre 2006)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement de mandater BPR afin de préparer les plans et devis pour la mise aux normes de l'eau potable, la demande de certificat d'autorisation, la surveillance des chantiers, activités connexes et de relevés ainsi que l'attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux suivant l'autorisation accordée par MDDEP, le tout conformément à la proposition numéro : M28-03-67 datée du 18 octobre 2006.

3338-150107 **MANDAT À ME DANIEL BOUCHARD**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mandater Me Daniel Bouchard de la firme « Lavery DeBilly » afin de répondre à la mise en demeure adressée à la Ville de Beaupré par Me Francine Gagnon le 11 décembre 2007 relativement au projet « Espaces Les Prés » et de représenter la Ville de Beaupré dans le cadre de tout litige relativement à cette affaire.

3339-150107 **OLIVIER MARTINEAU**

Attendu la résolution #3112-120606 adoptée par le conseil municipal le 12 juin 2006 confirmant l'embauche de M. Olivier Martineau-Depinte à titre de mécanicien-opérateur;

Attendu la fin de la période d'essai de M. Martineau-Depinte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de confirmer l'embauche de M. Olivier Martineau-Depinte. Cependant, il devra satisfaire une des exigences d'embauche soit d'obtenir son permis de classe 3.

3340-150107 **COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES DANS LE PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE ÉTÉ**

ATTENDU que le gouvernement a l'intention de sabrer dans le programme Placement carrière-été (PCÉ) de l'ordre de 50%;

ATTENDU que plusieurs employeurs n'auraient pas offerts ces emplois s'ils n'avaient pas reçu un seul centime de subvention;

ATTENDU que la position du gouvernement entrave les objectifs du programme et les jeunes seront vos premières victimes puisqu'ils ne pourront plus bénéficier d'expériences de travail enrichissantes et seront privés d'un revenu qui faciliterait la poursuite de leurs études. Ce manque à gagner se répercutera inévitablement sur le budget familial, qui s'en trouvera d'autant diminué;

ATTENDU que n'eut été de l'aide financière accordée grâce au programme PCÉ, nous n'aurions malheureusement pas embauché le même nombre d'étudiants au cours des dernières années.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de vous demander de défendre les intérêts des jeunes de nos régions et de maintenir le budget actuel alloué au programme PCÉ au même niveau qu'il se situait en 2005 et en 2006.

Que copie de cette résolution soit transmise à :

- L'Honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du développement social
- L'Honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail et du Développement économique pour les régions du Québec
- Mme France Bonsant, député, responsable du Bloc Québécois dans le dossier Placement Carrière Été

- M. Michel Guimond, député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte Nord,

Whip en chef du Bloc Québécois

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

Des questions sont posées concernant :

- mise en demeure – projet « Espaces Les Prés »

3341-150107 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20h40.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe